



# MASSINGY POUR TOUS

Association loi 1901  
Préfecture d'Annecy  
le 12 octobre 2009  
réf. W74 100 1212

**Objet: COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 SEPTEMBRE 2009**

Etaient présents: 48 adhérents

Etaient représentés: 22 adhérents (22 pouvoirs)

Etaient inscrits: 86 adhérents

Quorum:  $(48 + 22) / 86 = 81 \%$

La feuille de présence est disponible à la signature des adhérents depuis 19:30.

Préalable:

Il est demandé à chaque personne présente:

- Avez-vous signé la feuille de présence ?
  - Etes-vous en possession d'au moins un bulletin de vote au conseil d'administration ?
  - Avez-vous autant de bulletins de vote supplémentaires, que de pouvoirs présentés ?
- => Devant l'affirmative, La séance est ouverte à 20:15.

L'ordre du jour est projeté sur écran, lu et commenté:

1. Accueil
2. Informations sur l'association
3. Election des membres du conseil d'administration
4. Élection des membres du bureau
5. Vote des statuts
6. Vote du règlement intérieur
7. Informations détaillées sur les activités
8. Divers
9. Discussions: questions / réponses

1. ACCUEIL:

Le conseil d'administration provisoire avait mandaté Jean-Pierre LEBUGLE pour animer cette assemblée générale constitutive... lequel accueille l'assistance en remerciant les personnes présentes.

2. INFORMATIONS SUR L'ASSOCIATION:

Il est fait un rappel de l'historique de l'association "Massingy Pour Tous":

"Besoin d'encadrer des activités fonctionnant en électrons libres... et en particulier celles animées par les trois co\_fondateurs de MPT que sont Charlenne BAUR, André DEPRESZ et Jean-Pierre LEBUGLE."

Il est fait un rappel du but de l'association "Massingy Pour Tous":

"Permettre aux activités existantes \_ et futures ( à caractères ludique, sportif ou culturel ) \_ d'être accueillies, de la manière la plus souple qui soit, au sein d'une structure d'accueil constituée."

Il est fait un rappel de "comment s'est constituée l'association MPT ?":

"Depuis plusieurs mois, les membres du CA provisoire travaillent à la création de MPT en termes de statuts et de règlement intérieur, de démarches administratives, etc... pour arriver à l'assemblée générale constitutive de ce soir, au terme de laquelle notre association pourra être, selon la législation en vigueur, déclarée en préfecture."

### 3. ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

La liste des membres du CA provisoire est projetée sur écran et lue.

N'étant pas connu de tous, à la demande de Paul DESGEORGES, chacun à tour de rôle, se présente devant les votants:

Charlenne BAUR

Khédoudja BOUVIER

Rose CAYRIER

Nicole GRILLET

Marie-Andrée JOURNET

Françoise PAGET

Camille BEAUQUIER

André DEPRESZ

Christian GRILLET

Jean-Pierre LEBUGLE

Marcel PICCON

Quelques précisions sont données sur le scrutin (à bulletin secret):

- Bulletin(s) de vote:

"Avant de le(s) glisser dans l'urne, vous pouvez rayer des noms, les remplacer, en ajouter... ou simplement voter pour la liste entière"

- Validation du vote:

"Pour faire simple, si au moins 50 % des personnes présentes ou représentées votent pour la liste entière non modifiée, tous les membres du CA, figurant sur votre bulletin de vote, seront élus"

- Il est composé un bureau de vote (après appel aux candidatures):

Président: Jacqueline JANIN

Assesseurs: Sylvie PICCON & Marcel PEILLAT

Vote:

Les adhérents présents défilent devant la table de vote, émargent et insèrent leur(s) bulletin(s) dans l'urne.

Lors du dépouillement, 70 bulletins sans modification, ni rature, ni ajout sont comptés... la liste entière est donc élue à l'unanimité.

### 4. ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU:

Lors de la réunion du conseil d'administration provisoire du 17/09/09, le CA avait entériné l'élection anticipée des membres du bureau (scrutin à bulletin secret)... voir compte rendu "20090917 CR CA"

La liste des membres du bureau est donc dévoilée aux personnes présentes:

Présidente : Françoise PAGET

Trésorière : Charlenne BAUR

Secrétaire : Rose CAYRIER

Vice-président chargé de l'information / communication / relations / promotion : Camille BEAUQUIER

Vice-président chargé des activités de plein air : Christian GRILLET

Vice-président chargé de l'animation / manifestations / sorties / séjours / voyages : Jean-Pierre LEBUGLE

### 5. VOTE DES STATUTS:

Le texte des statuts est projeté sur écran, lu et commenté... voir document "20090924 STATUTS MPT"

Après vote à main levée, les statuts sont votés à l'unanimité (pas d'abstention, pas de vote négatif)

#### 6. VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR:

Le texte du règlement intérieur est projeté sur écran, lu et commenté... voir document "20090924 REGLEMENT INTERIEUR MPT"

Après vote à main levée, le règlement intérieur est voté à l'unanimité (pas d'abstention, pas de vote négatif)

#### 7. INFORMATIONS DETAILLEES SUR LES ACTIVITES:

##### CHORALE (par Jean-Pierre LEBUGLE):

"Les répétitions ont lieu, actuellement ( et ce n'est pas immuable ! ), chaque lundi à la salle polyvalente, de 19:00 à 20:30.

Les futurs choristes ( femmes ou hommes ) sont, bien entendu, les bienvenus.

En effet, la chorale, dans sa structure actuelle, connaît un sérieux problème d'effectif... ne serait-ce que pour constituer un ensemble vocal réduit !

Avis donc aux amateurs... !

Dans un but d'ouverture, nous envisageons de créer un second groupe vocal réservé aux enfants / adolescents ( jour / heure & rythme à déterminer pour satisfaire le plus grand nombre ).

Si vous êtes intéressé(e), ou pour de plus amples renseignements, merci de contacter :

Jean-Pierre LEBUGLE au 04 50 64 68 11 / 06 11 82 41 78 ou sur messagerie : lebugle74@orange.fr"

##### GYMNASTIQUE TONIQUE (par Charlenne BAUR):

"Les cours, assurés par un professeur diplômé d'état, ont lieu chaque mardi à la salle polyvalente, de 18:00 à 19:00 et de 19:00 à 20:00.

Un certificat médical est exigé pour la pratique de cette activité.

La cotisation annuelle complémentaire, pour l'année 2009 / 2010, est fixée à 75,00 € (avec un supplément de 15,00 € pour les deux cours)

Pour tout renseignement, s'adresser à Charlenne BAUR au 04 50 01 38 43 / 06 21 86 92 03 ou sur messagerie : chani.baur@wanadoo.fr"

##### INFORMATIQUE (par Jean-Pierre LEBUGLE):

"Le club informatique, ouvert à tous, accueille toute personne intéressée par une formation gratuite, non magistrale, mais adaptée au rythme de chacun... Attention ! système d'exploitation Windows XP ou Vista ( pas MAC Apple).

Après avoir pris connaissance avec le monde de l'ordinateur, chacun se familiarisera avec les logiciels de traitement de texte Word, tableur Excel et présentation de diapos Powerpoint... sans laisser de côté la retouche photo, l'Internet, la messagerie, etc...

NOTA : La clé du succès est l'assiduité !

Si vous possédez un ordinateur portable, apportez-le... il vous permettra, en cours, de travailler en temps réel.

Les cours se déroulent à la salle polyvalente de Massingy, chaque jeudi de 20:00 à 21:30.

Cependant, le dernier jeudi de chaque mois sera réservé aux " anciens élèves ", et aux nouveaux adhérents de " niveau confirmé ", qui souhaitent parfaire leurs connaissances ou travailler sur un sujet ciblé.

Pour de plus amples informations, merci de contacter l'animateur :

Jean-Pierre LEBUGLE au 04 50 64 68 11 / 06 11 82 41 78 ou sur messagerie : lebugle74@orange.fr"

MARCHE / RANDONNEE / RAQUETTES (par André DEPREZ & Christian GRILLET):

Les personnes intéressées par les sorties marche du jeudi après-midi se réunissent, pour un covoiturage, devant la mairie à 13:30.

Une journée marche peut être programmée, en semaine, selon les opportunités et les conditions météorologiques... une chaîne téléphonique permettra de prévenir, en temps utile, les adhérents ayant fait connaître leur intérêt.

Chacun peut, bien entendu, proposer des balades !

Pour tout renseignement, s'adresser à André DEPREZ au 04 50 01 29 38 / 06 76 53 92 25 ou sur messagerie : andre.deprez0930@orange.fr

Une journée marche / randonnée / raquettes est systématiquement programmée le premier dimanche de chaque mois.

Les adhérents ayant fait connaître leur intérêt, seront informés, en début de semaine, du profil de la randonnée prévue ( en termes de durée, niveau / difficulté, altitudes, dénivelé, horaire de départ, etc...) par :

- Messagerie... pour les internautes
- Courrier ou chaîne téléphonique... pour les autres
- Voie de presse ( hebdo des savoie ).

En cas de mauvaises conditions météorologiques, la randonnée sera reportée au dimanche suivant.

Pour tout renseignement, s'adresser à Christian GRILLET au 04 50 01 22 47 / 06 87 10 65 96 ou sur messagerie : christian.grillet74@wanadoo.fr

#### 8. DIVERS:

Tout membre s'étant acquitté du montant de sa cotisation annuelle, fixée à 15,00 € ( pour l'année : sept.2009 / août 2010 ), se verra remettre une carte de l'association.

SUITES... APRÈS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE:

L'association va être déclarée officiellement, conformément à la législation en vigueur... statuts et composition du bureau étant portés à la connaissance de la préfecture.

Sous quelques jours, le récépissé, en retour d'Annecy, permettra au bureau de faire les ultimes démarches administratives : signature du contrat d'assurance et ouverture du compte en banque... la parution au journal officiel de la création de l'association, entérinera la naissance de " Massingy Pour Tous ".

#### 9. DISCUSSIONS: QUESTIONS / REPONSES

Le débat ayant eu lieu en cours de séance et au vu de l'heure tardive, ce chapitre 9 est sans effet.

Pour conclure, la parole est donnée à la Présidente Françoise PAGET qui remercie tous les adhérents (l'association n'existerait pas sans eux), ainsi que les membres du conseil d'administration qui ont oeuvré à la création de MPT.

Enfin, Monsieur le Maire Bernard GAY s'adresse à l'assemblée, en se montrant satisfait de la naissance de l'association "Massingy Pour Tous", en souhaitant bonne chance à sa Présidente Françoise PAGET et bon vent à MPT.

La séance est levée à 22:45... et se termine par le pot de l'amitié.

La Présidente : Françoise PAGET

La Secrétaire : Rose CAYRIER